



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

PARTICIPATION AU CYCLE DE QUALIFICATION

« Vers des plateformes de l'économie solidaire »

Date de lancement de l'appel : **10 JUILLET 2024**
Date limite de réponse : **8 SEPTEMBRE 2024**



Présentation de l'Apes

Pour une transition économique, écologique, démocratique et solidaire

Développer des activités économiques bénéfiques pour le plus grand nombre et la planète : tel est le défi que se donne l'APES, avec ses adhérents et ses partenaires depuis 2001.

Pionnière en région, l'association accompagne les acteurs économiques privés et publics dans la mise en œuvre de politiques et d'activités solidaires sur les territoires des Hauts de France.

Elle s'attache à améliorer les pratiques de l'économie solidaire, avec une expérience reconnue.

Plus d'informations sur <http://apes-hdf.org/page-0-0-0.html>

Le projet plateformes de l'économie Solidaire

Contexte du projet

La crise du Covid 19 a renforcé la prise de conscience de la nécessité de construire une société plus résiliente, plus décentralisée et localisée tout en favorisant de nouveaux progrès et le bien vivre dans les territoires.

Les plateformes numériques locales se développent. De plus en plus d'initiatives de l'économie sociale et solidaire s'appuient sur ces plateformes numériques génératrices d'effets utiles bénéfiques sur les territoires.

Ces initiatives de plateformes contribuent aux transitions économique, écologique et solidaire et répondent aux besoins essentiels des habitants : mieux se nourrir, se déplacer, échanger...

Des exemples :

- Lille.Bike : service de courses express et écologique, qui assure la mobilité du dernier km
- Tipimi : système d'échanges local et d'achats groupés
- Le court circuit : courses en ligne de produits paysans, pour développer le marché des agriculteurs locaux
- Mobicoop : site de covoiturage libre et gratuit.

Les pratiques de l'économie solidaire portées par ces initiatives donnent du sens à ces plateformes numériques locales et utiles :

- elles œuvrent pour l'intérêt général, dans un idéal de solidarité et assurent donc protection sociale et rémunération correcte aux salariés ; elles assument leur responsabilité fiscale
- elles ont un ancrage territorial et offrent ainsi aux acteurs de l'économie solidaire, aux commerçants et aux habitants des outils numériques adaptés à leurs intérêts et à leurs valeurs
- elles apportent aux pouvoirs publics des modalités d'action innovantes fondées sur la co-construction de services d'intérêt collectif
- elles recherchent un impact positif sur l'environnement : déplacements décarbonés et économie dans le prélèvement de ressources naturelles, externalités positives
- la lucrativité est limitée à la viabilité de la plateforme : les données des utilisateurs ne sont pas une source de profit financier
- les contributeurs et autres parties prenantes sont associés aux décisions et respectés dans leurs droits.
- Pour aller plus loin, retrouver nos engagements sur la manifeste : <http://apes-hdf.org/docs/Fichier/2023/21-231106030424.pdf>

L'Apes a proposé dans le cadre de ce projet la création et la mise en place d'un cycle/parcours de qualification en 2022-2024, lors de la 1ère phase du projet, visant à accompagner des collectivités territoriales dans leur soutien à l'émergence et au développement d'initiatives de plateformes locales et solidaires : diagnostic des besoins de ces collectivités volontaires, montée en compétences, expérimentations accompagnées.

Cinq EPCI du Nord/ Pas de Calais, dont la Communauté urbaine de Lille, La Communauté d'agglomération Hénin Carvin, 3 villes : Libercourt, Lomme et Hellemmes ont participé à ce parcours. A son issue, elles ont toutes co-construit leurs feuilles de route de mise en œuvre de plateformes de l'économie solidaire.

Ce parcours dédié aux élus et techniciens des Hauts-de-France est répliqué en 2024-2025 (phase 2), offrant ainsi la possibilité aux nouveaux candidats de bénéficier de l'intégralité des outils, de l'ingénierie de projets et des retours d'expérience de la 1ère phase.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est financé dans le cadre de ce projet, par le **FEDER et la DREETS**.

Les objectifs du projet pour une résilience des territoires

- Accompagner des collectivités territoriales dans leur soutien à l'émergence et au développement d'initiatives de plateformes locales
- Développer des coopérations pour consolider le modèle de ces initiatives et pérenniser leurs effets sur les territoires
- Promouvoir ces initiatives de plateformes et leurs pratiques d'ESS auprès des pouvoirs publics, des entrepreneurs et des citoyens
- Appuyer les porteurs d'initiatives de plateformes dans la mise en œuvre de leurs solutions innovantes en réponse aux nouveaux besoins des habitants, des villes, des territoires.

Les objectifs du parcours

- La sensibilisation des élus et des agents de collectivités territoriales « pilotes » aux infrastructures de plateformes qui génèrent une économie solidaire sur les territoires.
- L'appui auprès de ces collectivités « pilotes » en vue de faciliter l'expérimentation de projets locaux en lien avec les plateformes coopératives.

Quatre leviers d'action en faveur du développement des plateformes locales et utiles en lien avec les territoires sont ainsi recherchés :

- L'appropriation par les décideurs locaux (politiques et techniques) de l'approche des plateformes coopératives, des logiques et principes d'actions qui les sous-tendent ;
- La prise en compte des plateformes locales et utiles dans les stratégies territoriales de développement local ;
- L'expérimentation de projets « pilotes » en lien avec des plateformes locales, comme leviers de développement local et durable.
- L'inscription d'infrastructures de coopération dans les politiques de transition écologique, numérique, sociale et solidaire. Les plateformes de l'économie solidaire sont des infrastructures numériques issues de coopérations et incarnent un intérêt collectif entre citoyens et territoires.

Un groupe d'une dizaine de collectivités des Hauts-de-France bénéficiera ainsi à titre gracieux d'un accompagnement visant à mieux comprendre les enjeux des plateformes coopératives, à se les approprier afin de passer de l'idée à leur inscription dans l'action publique locale et à l'expérimentation.

Publics du parcours

Ce cycle s'adresse aux élus et techniciens des collectivités territoriales ou communes des départements des Hauts-de-France qui pilotent des projets de transitions.

Un binôme élu/ technicien, disponible lors de chaque temps du parcours est fortement souhaité pour le suivi du cycle dans son intégralité.

La représentativité de la collectivité peut également s'exprimer à travers l'engagement de plusieurs chargé(e)s de mission au sein des services qui portent des projets de manière transversale. Conformément aux enjeux du parcours, toutes les productions et les livrables seront accessibles à tous.

La mobilisation des acteurs publics !

Le projet requiert la contribution de tous ! Si la crise sanitaire a été une opportunité de questionner nos modes de fonctionnement, et alors que se pose la question de relocaliser des activités stratégiques pour en être en pleine maîtrise, le temps est venu de renforcer l'accompagnement des acteurs de plateformes, mal compris, mal financés, et reposant trop souvent sur la bonne volonté et l'investissement humain non rémunéré de leurs porteurs. Ce changement d'échelle demande de nouvelles actions.

Le projet de plateformes de l'économie solidaire est constitué de 3 axes :

1) L'accompagnement des collectivités :

- Appuyer et consolider les acteurs publics lors d'un parcours de sensibilisation aux plateformes de l'économie solidaire et co-construire la feuille de route pour expérimenter sur les territoires.

- Un voyage apprenant donnera à voir comment des acteurs locaux coopèrent et soutiennent leurs activités avec des plateformes, l'idée étant de donner aux collectivités l'opportunité de s'inspirer d'initiatives locales.

2) Rapprocher les citoyens des plateformes de l'économie solidaire

Les citoyens sont au cœur des usages des plateformes d'économie solidaire comme autant d'alternatives aux actes de la vie quotidienne. Un défi et la promesse de faire du bassin de vie, un territoire démonstrateur !

La réalisation de portraits d'usagers et la mobilisation de collectifs citoyens autour d'un défi « Zéro Gafam » seront des leviers pour la sensibilisation des habitants aux plateformes alternatives.

3) Animer le développement de plateformes

Poursuite de la mise en œuvre de la diffusion des logiciels libres « Rustine Libre » pour la réparation de vélos et d'EBS (logiciel support à l'échange de biens et services) auprès des communautés d'usagers.

A la fin de la période concernée par le projet, la région Hauts-de-France sera dotée des ressources suivantes :

- Un réseau de plateformes locales et utiles ;
- Une solution de génération de plateformes numériques à destination des nouveaux projets de plateformes locales;
- Une dizaine de collectivités acculturées et en capacité d'accompagner le développement des plateformes locales et utiles sur leur territoire ;
- Une fine compréhension des pratiques des plateformes de l'économie solidaire ;
- Un dispositif d'accompagnement à l'amélioration des pratiques de ces plateformes.
- Des coopérations entre acteurs locaux qui convoquent l'utilisation de plateformes éthiques, responsables, solidaires.
- Des citoyens au cœur de projet qui accompagnent par l'usage les plateformes d'économie solidaire.

Le cycle de qualification proposé

Préalables

L'Apes souhaite que ce cycle soit construit à partir des besoins des collectivités participantes. Un recueil des besoins a été rendu possible lors d'entretiens menés entre février et juin 2024 auprès de représentants de collectivités.

Lors de cet Appel à Manifestation d'Intérêt, les collectivités candidates sont invitées à exprimer les besoins qu'elles identifient en rejoignant ce cycle afin que nous proposons le programme le plus adapté possible aux besoins et projets.

Les intervenants

Des professionnels, des porteurs de plateformes, des chercheurs, des agents territoriaux acculturés et engagés, ...

Chaque intervention fera l'objet d'un choix circonstancié en fonction d'un besoin, d'une problématique soulevée, partagée, de recherche d'innovation et de solution adaptée.

Le programme

Le parcours de sensibilisation devra permettre in fine aux collectivités participantes de passer à l'action, c'est-à-dire de favoriser la prise en compte et le déploiement de plateformes locales et utiles sur leur territoire.

Des temps de réflexivité et un accompagnement personnalisé à l'élaboration et à la mise en œuvre d'expérimentations territoriales seront facilités par l'équipe des chargé(e)s de mission Apes et la mobilisation des réseaux.

Le parcours se structure autour de 6 demi-journées d'intervention d'octobre 2024 à mars 2025, en présentiel (dans les locaux qui auront été choisis conjointement par les participant.es et l'équipe coordinatrice), réparties sur la durée de l'accompagnement autour des thèmes suivants :

- L'Économie Sociale et Solidaire et les infrastructures de coopération (PAT, PTCE, Tiers lieux, ...)
- Mieux connaître et comprendre le fonctionnement des plateformes de l'économie solidaire : Les enjeux sociaux, et environnementaux de l'économie de plateformes dans les politiques publiques.

- Les plateformes d'économie solidaire : financements, modèles économiques, innovation sociale, gouvernance et outils juridiques (les SCIC,...)
- La création de communs numériques* et les modalités de partenariat entre organisations de l'ESS et organisations publiques à partir de thématiques : alimentation, logistique urbaine et mobilité, échanges de biens et services,
- Des thèmes qui émergeront de vos propres questionnements !

*Les communs numériques sont des ressources partagées, gérées et maintenues collectivement par une communauté qui établit les règles qui les gouvernent. Les communs se déclinent bien avec le numérique : logiciels opensource, données ouvertes, science ouverte, accès ouvert, etc.

Organisation du parcours

Modalités générales du cycle/parcours de qualification

- Un dispositif financé par l'Europe et la Région (fonds Feder) et l'Etat (la DREETS).
- Des conseils méthodologiques
- Des temps de formation / coproduction
- Un espace de dialogue entre professionnels et élus
- des retours d'expérience entre pairs
- Un appui en continu tout au long du cycle pour répondre aux questions/besoins des participant.es entre les sessions
- Une mise en réseau des membres entre eux pour dialoguer en continu
- Une capitalisation du cycle en vue d'une diffusion en région Hauts-de-France et au niveau national.

Durée et calendrier du cycle

Le cycle démarrera **en début octobre 2024 pour s'achever en mars 2025.**

Une séance sera organisée chaque mois: le calendrier prévisionnel est le suivant :

- 1ère séance : Octobre 2024
- 2ème séance : Novembre 2024
- 3ème séance : Décembre 2022
- 4ème séance : Janvier 2025
- 5ème séance : Février 2025
- 6ème séance : Mars 2025

Lieu du cycle

Les sites d'accueil du parcours seront identifiés en amont pour faciliter les déplacements et garantir l'agilité dans les trajets.

Capitalisation

L'objectif de cette phase est de tirer les premiers enseignements de la démarche d'accompagnement, de les partager auprès d'autres acteurs pouvant être intéressés par ce type de démarche d'accompagnement et d'expérimentation.

Encore une fois, la démarche est en soi novatrice. En fonction des besoins qui émergeront durant l'accompagnement, la méthodologie pédagogique et d'accompagnement sera adaptée « en marchant ».

Des outils de suivi et d'évaluation seront mis en place à chaque temps forts organisés (sessions de sensibilisation, ateliers de travail et de co-construction). Ces outils permettront de recueillir plus finement les besoins, mais aussi les effets de la démarche d'accompagnement.

En vue d'un possible déploiement sur l'ensemble des collectivités régionales, le parcours sera documenté et la dynamique collective sera évaluée.

Tous ces matériaux seront analysés au fil de l'eau pour ajuster la méthode d'accompagnement. En outre, in fine, une production rendant compte du parcours et de ses résultats sera réalisée de la démarche et diffusée auprès des collectivités territoriales, du monde de l'ESS et de la communauté scientifique.

Cette capitalisation permettra de valoriser à la fois le projet porté par l'APES et ses partenaires et les expérimentations engagées dans les territoires par les collectivités locales et les acteurs des plateformes solidaires.

Attentes de l'Apes sur ce cycle/parcours :

La collectivité qui participe à ce cycle s'engage à chercher à expérimenter sur son territoire les outils et acquis des séances, dans une logique d'opérationnalisation du cycle. Cette attente participe à l'expérimentation régionale avec des collectivités proactives qui sont prêtes à se lancer dans cette aventure participative.

Très concrètement, ce qui est attendu, par exemple : que les élus impliqués dans le cycle soient relais auprès de leurs pairs des grands plaidoyers présentés lors des séances ; le déploiement d'un outil en particulier pendant ou après le cycle ; des échanges avec une autre collectivité engagée,...

Les 6 bonnes raisons de candidater

- Construire une vision ambitieuse et motivante des plateformes numériques solidaires sur votre territoire pour accélérer sa transition écologique et solidaire
- Disposer d'un espace unique en région pour se poser les bonnes questions sur le rapport au numérique etc.
- Découvrir une palette d'outils et de méthodes qui inspireront votre action au niveau local
- Échanger entre pairs et avec des professionnels pour mieux comprendre les points de blocage éventuels, les opportunités à saisir, les leviers à activer
- Travailler collectivement un argumentaire robuste pour embarquer les collègues élus et techniciens dans l'aventure numérique coopérative de votre territoire
- Être membre d'un réseau de collectivités et bénéficier d'un carnet d'adresses de partenaires et de plateformes.

Poser sa candidature

L'Appel à Manifestation d'Intérêt vise à recruter des collectivités motivées et disponibles pour suivre ce cycle.

Les critères pour candidater sont les suivants :

- Être une collectivité de la région Hauts-de-France (commune ou EPCI) engagée dans une volonté de soutien à l'émergence et au développement d'initiatives de plateformes locales,
- Une collectivité motivée, un volontariat des agents et élus, avec un engagement dans la durée : une présence garantie d'un binôme élu et technicien à chaque séance du cycle,
- Capacité et volonté à se mettre dans une posture créative et de questionnement des méthodes existantes,
- Adaptabilité face au changement,
- Compétences ou appétences pour le domaine du numérique,
- Une collectivité qui explique dans sa lettre de motivation la place qu'elle accorde ou souhaite accorder aux plateformes dans son projet/sa dynamique politique, l'objectif qu'elle recherche en participant à ce cycle, et ce qu'elle pense apporter.

Comment répondre ?

Vous trouverez en annexe un formulaire de candidature à retourner complété à l'Apes.

Dans ce formulaire, il vous est demandé de préciser vos motivations et vos attentes sur ce cycle afin que nous puissions adapter au mieux ses contenus.

N'hésitez pas, dans votre dossier de candidature à joindre tout document que vous jugerez utile pour nous faire bien comprendre votre démarche, vos intentions.

Sélection des territoires pour le cycle

Un jury composé de membres d'un consortium d'acteurs, appuiera l'Apes dans son analyse des candidatures reçues.

Le calendrier de sélection est le suivant :

- Ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt : 10 juillet 2024
- Date limite de dépôt des candidatures : 8 septembre 2024
- Réponse aux collectivités candidates : 15 septembre 2024

Vos contacts

[Christine Masse - 06 34 12 74 53 - <christinemasse@apes-hdf.org>](mailto:christinemasse@apes-hdf.org), chargée de mission Plateformes en Economie solidaire.

[Joackim Lebrun <joackimlebrun@apes-hdf.org>](mailto:joackimlebrun@apes-hdf.org), directeur de l'Apes

**Formulaire de candidature pour participer au cycle de qualification
« Vers des plateformes numériques locales, utiles et solidaires »**

Nom de la collectivité et coordonnées du contact

Noms et qualités des responsables « opérationnels » de la collectivité chef de file :

Référent politique :

Référent technique :

Préciser le « point contact » technique pour l'Apes (si différent des référents politique ou technique) :

Motivations de la collectivité à s'engager dans ce cycle (parcours, objectifs, regard sur les plateformes coopératives...)

Actions déjà réalisées ou prévues dans le domaine des plateformes locales et utiles

Pistes de travail envisagées (ou imaginées sans formalisation) sur les plateformes locales et utiles

Principaux besoins identifiés (au sein de votre organisation, à l'échelle du territoire) sur le sujet des plateformes locales et utiles qui pourraient être traités dans ce cycle

N'hésitez pas à nous transmettre éventuellement des documents complémentaires que vous jugerez utiles pour l'étude de votre candidature.

Formulaire à adresser en version électronique (en version «.doc » et pdf) à :
Christine Masse : christinemasse@apes-hdf.org

